

revenus de la terre accrus. D'un autre côté, il avait reçu, de communauté avec son frère, la propriété d'une rente sur l'État : c'était le tiers qui revenait à la princesse Stéphanie, comme représentant sa mère dans la succession du marquis de Lezay, son grand-père; car l'Empereur, lors du mariage de cette princesse avec le grand duc de Bade, avait décidé qu'elle ferait à ses oncles l'abandon de cette part héréditaire (1). Le comte de Lezay se trouvait donc en état de mettre fin, par un mariage convenable, à l'isolement dans lequel il vivait. Le 16 mars 1808, il épousa mademoiselle Clémentine de l'Age, jeune personne d'une beauté pleine d'élégance et de noblesse, fille de M. de l'Age de Bellefaye et de mademoiselle Duruey, appelés à recueillir de leurs auteurs une des plus grandes fortunes de France. Mais MM. de l'Age et Duruey, l'un fermier général et l'autre banquier de la Cour, avaient péri sur l'échafaud révolutionnaire, ne laissant à leurs enfants, sauvés par leur jeune-âge, que les débris de leur vaste opulence.

Si la fortune médiocre du comte de Lezay ne recevait de cette union qu'un faible accroissement, en revanche, sa jeune épouse lui apportait en dot ces trésors inestimables de vertu et de mérites sur lesquels repose le vrai bonheur en ménage : une piété sincère, une bonté exquise, une âme délicate, pure, charitable, s'accommodant de la vie simple et modeste d'une famille noblement résignée dans ses disgrâces.

(1) Stéphanie de Bauharnais épousa, le 9 avril 1806, Charles-Louis-Frédéric, grand duc de Bade, beau-frère de l'empereur de Russie, Alexandre I<sup>er</sup>. De ce mariage sont issus :

- 1° Louise-Amélie-Stéphanie, devenue princesse de Wasa ;
- 2° Joséphine-Frédérique-Louise, devenue princesse de Hohenzollern-Sig-Maringen ;
- 3° Alexandre Maximilien-Charles, prince héréditaire ;
- 4° Marie-Caroline-Élisabelh-Amélie, mariée au marquis de Douglas, duc de Hamilton,